é

REUNION EQUIPE DEPARTEMANTALE EPS – 19 Janvier 2023 – Genlis  
\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

***Présents :*** R. Joyeux – JM. Cluzeau – Caroline Steimetz – T. Baconnet – C. Chapuis-Rousselle – J. Ponthieux – A. Beuthot – V. Camus – M. Gazaube – A. Vanderstuyf – S. Benoit

***Matin (9h)****Constat de J.M. Cluzeau : déplore qu’ à chaque réunion d’équipe EPS, l’équipe ne soit pas au complet ; Monsieur Vanderstuyf fait remarquer que malgré tout ce matin nous sommes relativement nombreux ;  
Prochaine réunion ; 3 juillet ; certains CPC déclarent déjà leur absence… Il est difficile pour chacun de se rendre disponible tant les agendas sont peu maîtrisables par les uns comme par les autres.*

1. Formations départementales

Toutes les formations programmées depuis le début de l’année ont eu lieu.

Les formations SRAV étaient incomplètes (n < 15), contrairement aux 3 stages natation.

Les tableaux d’inscription seront envoyés aux CPC pour validation et compléments.  
- SRAV

*Stages incomplets à ce jour. Les formateurs sont définis.*

* 1. *Session 3 : 6 avril à Chenôve – 6 inscrits*
  2. *Session 4 : 7 avril à Dijon – 7 inscrits*

- Natation

Stage complets ; *n = 15*

*a. Stage C2 : 2 et 3 mars  (Chenove – AVDS – Dijon sud – Dijon centre) 🡪 Piscine des Grésilles*

*b. Stage C1 : 30 et 31 mars (Chenôve – Chatillon – Dijon Sud – Dijon centre)*

*Formations 2023-2024 - propositions :   
 ¤ un stage départemental de 4 jours : EPS/30mn APQ/USEP ; 1 x 15 PE (en cas d’acceptation, le contenu sera élaboré lors d’une réunion de l’équipe EPS. Une dimension programmation n’est pas à écarter).  
 ¤ 3 stages natation de 4 jours chacun ; 3 x 15 PE (le débat reste ouvert quant à un mélange des cycles notamment cycle 2 et 3, la maternelle restant à part)  
 ¤ 4 journées SRAV : 4 x 15 PE*

1. Concours CRPE 2023

* *1300 inscrits environ / inscriptions multiples*
* *Echanges de sujets entre les académies de Dijon – Reims et Besançon : sujets « terreau »*
* *Demande à ce que les 4 CPD EPS soient jurys sur les oraux EPS*
* *Candidats pour être jurys au CRPE pour l’épreuve EPS : T. Baconnet – C. Steimetz (partiellement) – V. Célisse (à questionner).*

1. USEP   
   - Conventions nationales tripartites  : Fédérations /MEN/USEP : 33 signées   
   - Comités départementaux : contact à prendre dans le cadre des conventions nationales pour :

* Transmission des projets pédagogiques.
* Déclinaison départementale des conventions nationales : à questionner

Les conventions départementales d’activités seront conservées pour les APSA hors conventions nationales.  
- Intervenants et fiche navette : la fiche navette a été enlevée du site Usep21.   
Une nouvelle version sera proposée à la rentrée 2023 et déposée sur l’espace réservé du site eps21.

1. Réglementation EPS

* *Note départementale IETS 2023-2024  
  Evolution : «  Aucune intervention en EPS ne pourra être autorisée par le directeur d’école seul. Ce dernier se rapprochera systématiquement du CPC de circonscription en charge des missions EPS »*

Des précisions seront apportées à la note de service relative aux IETS. Monsieur Vanderstuyf et Madame Benoit y travailleront à la lumière des échanges de ce jour. L’idée est d’être claire pour l’ensemble des collègues directrices et directeurs comme pour les CPC. Sans doute une présentation en réunion de directeurs serait nécessaire pour rappeler les contraintes spécifiques liées à ce dossier complexe.

* *Formation IB :* 
  + *répertoire départemental (outil de recensement) >> un dossier sur espace réservé du site eps21 où chaque circo déposera sa liste d’intervenants bénévoles consultable par tous les CPC sera créé.*
  + *pas d’harmonisation départementale sur le déroulement des sessions de formation et les documents transmis aux parents.*

***Après-midi (13h45)***

1. Natation

* Guide ASNS : *actualisation sur les connaissances et les attitudes à évaluer : repères pour les PE*
* Bassin mobile : point de Noémie Roblin (SDJES).
* *A ce jour,* ***l'achat du bassin*** *(+ machinerie)* ***est en cours*** *(la réponse de subvention s'est faite tardivement due au changement de Préfet), c'est la Ligue de Natation qui gère.*
* ***Le recrutement du MNS est en cours****, nous avons 3 entretiens d'embauche prévus : lundi 9 et mercredi 11 janvier prochain, c'est en bonne voie avec l'APSALC et moi- même.*
* *Le lancement est prévu pour avril 2023.*
* *Le TER de Saulieu Liernais ne sera malheureusement pas le 1er territoire d'implantation prévu suite à une réunion fin novembre (Alain NIERMONT IEN du secteur, peut vous en parler, il était présent et a suivi les échanges locaux).*
* *De votre côté, si vous avez identifié des secteurs prioritaires où il n'y a pas de séances natation scolaire pour les 3-10 ans, n'hésitez pas à me faire remonter que j'aille rencontrer les élus locaux plus particulièrement de ces secteurs.*
* *Nous explorons aussi la piste d'un partage du projet avec le 71 afin de prévoir si toutefois les communes du 21 ne répondent pas à la possibilité d'accueil du bassin mobile pour 2023.*
* *Recueil données départementales paliers AA et ASNS ; non traité*
* *Apprentissage massé : non traité*

1. Projet départemental Triathlon

Un projet départemental visant la mise en place d’un triathlon dans chaque circo est envisagé pour inciter les enseignants à travailler les priorités nationales ; SRAV et natation

Adhésion de tous les présents.

L’existant :   
*¤ USEP : pour les C3 : mise en place sur Dijon en partenariat avec la ville + Mirebeau et Lux : triathlon individuel avec contrats (distances différentes à réaliser)*

*natation : 25m ou 50m ou 75m / course à pied : 300m – 600m – 900m / vélo : 500m - 1000m – 1500m)  
¤ Circo Beaune : pour les C2 : individuel : natation : 25m / course à pied : 300m / vélo : 800m  
¤ Circo Chatillon : pour les C3 ; par équipe sous forme de relais (course longue – natation – orientation) – Cette année un duathlon est organisé par le coordonnateur Rep.*

*Projet :*

*Public : élèves de Cycle 3*

*Modalités : enchaînement des 3 épreuves*

*Période : fin d’année scolaire (élèves préparés par une SA dans chaque APSA durant l’année scolaire)*

1. Site EPS 21

* A venir Site Wordpress : <https://eps21.cir.ac-dijon.fr/>  >> formation (mars & mai)
* Site opérationnel à la rentrée 2023
* Conscensus : élaborer et mutualiser un contenu départemental plutôt que de disperser les ressources sur les sites de circonscriptions.